



PLAN D' ACTIONS SANTE ENVIRONNEMENT



ACTION 1	DEVELOPPEMENT DE L'INTERCONNAISSANCE ET D'UNE CULTURE COMMUNE DES ACTEURS EN SANTE ENVIRONNEMENT		
OBJECTIF GENERAL	Consolider un réseau d'acteurs en santé environnement sur le territoire.		
ENJEU	Amplifier les démarches de sensibilisation, d'acquisition de compétences, de partage de connaissances en santé environnement		
OBJECTIFS OPERATIONNELS/ SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser chez les acteurs du territoire l'appropriation de connaissances et ressources pour agir en santé environnement - Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs du territoire 		
CONTEXTE	<p>Dans le cadre des travaux santé environnement menés par le CLS, des séminaires de diagnostic partagé et d'élaboration d'actions ont été menés.</p> <p>Lors des échanges entre participants, il est apparu comme enjeu majeur la nécessité pour les acteurs de se connaître et de partager leurs visions de la santé environnement.</p> <p>En effet, les acteurs de la santé et ceux de l'environnement se connaissent peu.</p> <p>Le sujet est encore assez nouveau, et reste complexe. Il est donc primordial de développer une culture commune sur le sujet.</p>		
DESCRIPTION DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation des enjeux en santé environnement aux élus des EPCI ⇒ Dans chaque EPCI, organiser une présentation aux élus du sujet, avec ses enjeux et les moyens d'actions via le plan d'actions en santé-environnement et le lien avec les autres programmes tels que les PCAET. 2. Relai d'informations sur le sujet, notamment via la newsletter 3. Rassemblement de tous les partenaires du plan d'actions une fois par an ⇒ Echanges sur un sujet en santé environnement, interconnaissance, bilan et perspectives des actions 		
PILOTE DE L'ACTION	Pôle métropolitain	PARTENAIRE(S)	Réseau santé en environnement régional, Emergence IREPS, REEB, ORS, UBO, CHU, OSE, Capt'Air, MFB, EPCI, Approche éco-habitat,...
PUBLIC(S) VISE(S)	Professionnels divers en lien avec la SE, associations, Elus, collectifs usagers	TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Pays de Brest
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024-2025	LIEN AVEC D'AUTRES PROJETS OU PLANS D' ACTIONS	
FINANCEMENT			
DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION :	<p><u>Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nombre de temps d'échanges organisés ⇒ Nombre d'élus participants ⇒ Nombre de partenaires participants <p><u>Outils</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Carnet de bord 		
<ul style="list-style-type: none"> • INDICATEURS DE SUIVI • OUTILS 			

ACTION 2	FORMATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE EN SANTE ENVIRONNEMENT		
OBJECTIF GENERAL	Permettre aux acteurs du territoire de développer des compétences en santé environnement		
ENJEU	Amplifier les démarches de sensibilisation, d'acquisition de compétences, de partage de connaissances en santé environnement		
OBJECTIFS OPERATIONNELS/ SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser chez les acteurs du territoire l'appropriation des concepts et démarches clés en santé environnement - Favoriser l'émergence de projets en santé environnement dans le territoire - Intégrer l'approche de la santé environnement dans les pratiques des professionnels 		
CONTEXTE	<p>Les séminaires de diagnostic partagé ont fait apparaître comme enjeu majeur la nécessité d'amplifier les démarches de sensibilisation, d'éducation, de formation des acteurs sur la santé environnement pour la mise en œuvre d'actions. En effet, le champ de la santé environnement aborde des nombreux sujets novateurs et transversaux et nécessite une actualisation continue des connaissances.</p> <p>Le développement de compétences peut se faire par le biais des formations-actions ou d'ateliers de sensibilisation, favorisant l'accompagnement concret à la mise en œuvre d'actions.</p>		
DESCRIPTION DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Formation-action pour les acteurs du territoire (acteurs du social, du sanitaire, habitat, de l'enfance et petite enfance, etc.) accompagnant des publics fragiles et potentiels porteurs d'actions en santé environnement. Formation échelonnée sur plusieurs jours et proposition d'accompagnement au changement et à la mise en œuvre de projets. - Atelier de sensibilisation d'une demi-journée pour les professionnels du social, du médico-social et du domicile. 		
PILOTE DE L'ACTION	Pôle métropolitain EPCI	PARTENAIRE(S)	Mutualité Française Bretagne, Capt'Air, Réseau santé en environnement régional, CREA IREPS, REEB, ORS, CH, Chaire Care Lieux – UBO, Emergence
PUBLIC(S) VISE(S)	Professionnels divers en lien avec la SE ou accueillant un public vulnérable, techniciens EPCI, ALSH, associations, Elus, collectifs usagers	TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Pays de Brest
CALENDRIER PREVISIONNEL	2024- 2025	LIEN AVEC D'AUTRES PROJETS OU PLANS D' ACTIONS	1000 premiers jours
FINANCEMENT	ARS, EPCI		
DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION :	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations et d'ateliers de sensibilisation • Nombre et typologie de participants • Nombre et type de projets accompagnés au cours des formations • Acquisition des compétences, connaissances par les participants aux formations • Nombre de partenaires agissant dans les formations initiales impliqués dans la mise en œuvre des modules de formation ; 		
<ul style="list-style-type: none"> • INDICATEURS DE SUIVI • OUTILS 			

	<u>Outils :</u> <ul style="list-style-type: none">• Carnet de bord
POINTS DE VIGILANCE, RISQUES IDENTIFIES, DIFFICULTES PREALABLES A LEVER.	Sous réserve des CPOM des partenaires pour 2024-2025

ACTION 3	INFORMATION ET SENSIBILISATION DES HABITANTS SUR LA QUALITE DE L'AIR INTERIEUR ET LES RISQUES ASSOCIES AU RADON		
OBJECTIF GENERAL	Permettre aux habitants d'être mieux informés et d'améliorer la qualité de l'air de leur habitat		
ENJEU	Habitat et santé : qualité de l'air intérieur, précarité énergétique, construction et conception des bâtiments favorables à la santé		
OBJECTIFS OPERATIONNELS/ SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Informer la population générale sur les principales sources de pollution de l'air intérieur, dont le radon. - Développer des compétences et savoirs-faire chez les habitants pour améliorer la qualité de l'air de leur habitat. - Mieux informer les habitants sur les outils d'observation et de veille existants sur la qualité de l'air et sur le risque radon. 		
CONTEXTE	<p>L'air intérieur est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur, et nous passons 70 % à 90 % de notre temps dans des lieux clos.</p> <p>Les sources de pollution sont diverses et peuvent être liées à la qualité du bâti, les matériaux et mobiliers, leur situation géographique ou encore les activités domestiques (utilisation des produits ménagers, cuisson, tabac, présence d'animaux domestiques, etc.).</p> <p>Parmi les polluants, le radon a été reconnu par l'OMS comme une cause de développement de cancer, notamment celui des poumons. Le Pays de Brest est très exposé, avec des disparités locales. Une majorité de communes sont classées en catégories 2 et 3 par l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire).</p> <p>Les enquêtes menées en population générale et auprès des élus montrent une faible connaissance autour de la qualité de l'air intérieur : le baromètre santé environnement 2020 montre que 40% des bretons n'ont jamais entendu parler du radon, et 67% ne perçoivent pas les risques sur la santé liés à la qualité de l'air intérieur.</p>		
DESCRIPTION DE L'ACTION	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation de soirées publiques d'information avec des intervenants experts : Capt'Air et Approche Eco-Habitat. A l'issue de ces soirées, les participants pourront participer à la campagne de mesure de radon portée par Approche Eco-Habitat et soutenue par l'ARS Bretagne : distribution de capteurs, analyse et restitution des résultats, accompagnement individuel de foyers et/ou diagnostic approfondi au regard des résultats. 2. Organisation de différents ateliers pratiques thématiques animés par des acteurs du territoire : Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Café énergie : ENERGENCE • Cycles d'ateliers Ma maison change d'air et Ma fourchette change d'assiette (alimentation durable) : Mutualité Française Bretagne • Atelier collectif tabac sur les mécanismes de la dépendance • ... 3. Création d'une plaquette sur les principaux messages en santé environnement, en mettant en valeur les actions mises en œuvre par les EPCI sur le sujet. Elle pourra être distribuée via les dossiers d'urbanisme, dans les Maisons de santé, etc. 		
PILOTE DE L'ACTION	Pôle métropolitain EPCI	PARTENAIRE(S)	Capt'Air, Emergence, Approche Eco-Habitat, Mutualité Française Bretagne, Service tabacologie CHU Brest, structures médico-sociales (hébergement, accueil, intervention à domicile, etc.), CDAS, Petits débrouillards ou Fabriques du Ponant (fablab), Maisons de santé...

PUBLIC(S) VISE(S)	Population générale	TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Chaque EPCI du Pays de Brest
CALENDRIER PREVISIONNEL	2 soirées par an	LIEN AVEC D'AUTRES PROJETS OU PLANS D' ACTIONS	Consultations délocalisées en tabacologie
FINANCEMENT	Intervention prise en charge dans le cadre de CPOM (Convention d'Objectifs et des moyens ARS avec structures : Mutualité Française Bretagne, Approche éco-habitat, Capt'Air). ADEME (financement à solliciter) EPCI		
DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION :	<u>Indicateurs</u> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de soirées • Nombre de participants • Nombre d'ateliers et participants aux ateliers • Partenaires impliqués • Nombre de participants aux campagnes de mesure radon • Nombre d'accompagnements au regard des résultats radon • Nombre d'accompagnements vers le sevrage tabagique • Satisfaction des participants <u>Outils</u> <ul style="list-style-type: none"> • Carnet de bord • Questionnaire de satisfaction 		
POINTS DE VIGILANCE, RISQUES IDENTIFIES, DIFFICULTES PREALABLES A LEVER	Sous réserve des CPOM des partenaires pour 2024-2025		

ACTION 4	ACCOMPAGNEMENT DES FOYERS CONFRONTES A DES SITUATIONS DE PRECARITE ENERGETIQUE
OBJECTIF GENERAL	Réduire l'impact de la précarité énergétique sur la santé des personnes exposées
ENJEU	Habitat et santé : qualité de l'air intérieur, précarité énergétique, construction et conception des bâtiments favorables à la santé
OBJECTIFS OPERATIONNELS/ SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'approche globale de la santé (repérage, accompagnement, orientation) lors des interventions de la mission précarité énergétique dans le pays de Brest - Développer l'interconnaissance et les coopérations entre les professionnels de santé et ceux intervenant dans le domaine de la précarité énergétique
CONTEXTE	<p>La précarité énergétique est définie comme le fait d'éprouver dans son logement « <i>des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat</i> » (Observatoire National de la Précarité Énergétique).</p> <p>Selon la Fondation Abbé Pierre, 70% de la population vivant en dessous du SMIC est en précarité énergétique.</p> <p>Les conséquences sur la santé de la mauvaise qualité du logement et/ou de la restriction voire privation d'énergie peuvent se manifester de différentes manières : sur la santé physique (prévalence de pathologies respiratoires, cardiovasculaires, etc.), l'isolement et la santé mentale, ou encore la présence de comportements à risques (absence de ventilation, mauvaise utilisation de chauffage d'appoint, etc.).</p> <p>Sur le Pays de Brest, les territoires de la CCPCAM, la CCPCP et la CLCL présentent une part des ménages en situation de précarité énergétique liée au logement en 2021 supérieurs aux moyennes nationale (13,9) et bretonne (14,7%).</p> <p>Une visite à domicile dans le cadre d'une action de lutte contre la précarité énergétique est l'occasion de détecter des risques pour la santé des occupants.</p>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Il s'agit de renforcer la dimension santé dans les actions portées par la mission de lutte contre la précarité énergétique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement des foyers identifiés par des professionnels « donneurs d'alerte » (travailleurs sociaux, professionnels de santé, professionnels de l'énergie, de l'habitat, etc.). L'accompagnement proposé s'inscrit dans une approche globale de la santé. Après un diagnostic technique et social, les actions d'accompagnement porteront sur : <ul style="list-style-type: none"> • Proposition de solutions techniques pour améliorer la performance énergétique du foyer, de réduire la facture d'énergie. • Elaboration avec les personnes concernées d'actions et de conseils permettant d'améliorer la qualité de l'air intérieur et de réduire les risques d'accidents (chauffage d'appoint, etc.) • Orientation vers des professionnels : <ul style="list-style-type: none"> -Conseiller Médical en Environnement Intérieur (CMEI) -CPTS/MSP pour l'accès à un médecin traitant, bilan de santé -Dispositif MISAS pour l'accès aux droits -Service tabacologie, pour les personnes souhaitant engager un sevrage tabagique -... 2. Permanences dans les lieux fréquentés par des publics vulnérables (associations, Espaces France services, épiceries sociales ou solidaires, hôpitaux, etc.) avant la fin de la période hivernale. 3. Organisation de 7 ateliers collectifs (un par EPCI) « Café énergie et bien-être chez soi ». A destination des publics prioritaires, ils apporteront des informations et conseils adaptés pour la gestion des consommations d'énergie et l'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

	4. Création d'un outil de communication type 4 pages permettant aux professionnels de santé et aux intervenants à domicile de repérer et d'orienter vers la mission de lutte contre la précarité énergétique.		
PILOTE DE L'ACTION	Energence	PARTENAIRE(S)	Pôle métropolitain du Pays de Brest, EPCI, CDAS, CPTS, MSP, CH, Centres de santé, bailleurs sociaux, opérateurs ANAH, Ildys (CMEI)
PUBLIC(S) VISE(S)	Personnes en difficultés socio-économiques	TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Pays de Brest
CALENDRIER PREVISIONNEL	A partir de 2024	LIEN AVEC D'AUTRES PROJETS OU PLANS D' ACTIONS	PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), PRAPS (Programme régional d'accès à la prévention et aux soins)
FINANCEMENT	<u>Financeurs à solliciter :</u> Conseil départemental ARS EPCI		
DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION : <ul style="list-style-type: none"> • OUTILS • INDICATEURS DE SUIVI 	<u>Indicateurs :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de foyers accompagnés • Nombre d'ateliers collectifs et de participants • Nombre et type d'orientations vers les ressources et professionnels de santé • Expression d'une amélioration de la qualité de vie à domicile • Nombre d'orientations réalisées par le réseau de professionnels de santé • Nombre de permanences dans des lieux d'accueil et de services aux populations • Nombre de personnes rencontrées dans les permanences <u>Modalités d'évaluation :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Carnet de bord. • Entretien évaluatif auprès des foyers accompagnés et auprès des professionnels de santé sur échantillon 		
POINTS DE VIGILANCE, RISQUES IDENTIFIES, DIFFICULTES PREALABLES A LEVER	Questionnement sur la pérennisation du portage et de l'animation de la mission « précarité énergétique » par le Conseil Départemental en 2024. En cas d'arrêt de ce portage, Ener'gence cherchera d'autres porteurs sur le territoire. Le travail de lutte contre la précarité énergétique se déroule déjà sur Brest métropole indépendamment du Département.		

ACTION 5	RESEAU PARTICIPATIF DE SURVEILLANCE DES POLLENS		
OBJECTIF GENERAL	Impliquer les habitants et agents des espaces verts dans l'observation des périodes de pollens allergisants dans l'ensemble du Pays de Brest.		
ENJEU	Amplifier les démarches de sensibilisation, d'acquisition de compétences, de partage des connaissances en santé environnement.		
OBJECTIFS OPERATIONNELS/ SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Etendre la dynamique initiée sur Brest Métropole autour de la surveillance des périodes de pollinisation. - Sensibiliser la population aux impacts du changement climatique sur la santé. - Faire participer la population à l'observation de la nature et l'évolution des phénomènes liés aux changements climatiques. - Favoriser chez les participants le contact avec la nature et l'activité physique. 		
CONTEXTE	<p>L'OMS classe les maladies allergiques au quatrième rang mondial des affections et le considère comme un problème de santé publique en termes de qualité de vie. On estime que 20% des français sont allergiques aux pollens, plus particulièrement les adolescents et jeunes adultes. Selon l'OMS, 50% de la population sera concernée en 2050.</p> <p>Les impacts sur la qualité de vie sont nombreux : restrictions des activités courantes, absentéisme scolaire ou professionnel, troubles du sommeil, difficultés de concentration, phénomènes infectieux, coûts sociaux (traitements, ...).</p> <p>Pour les personnes qui présentent des allergies aux pollens, il est nécessaire d'améliorer la connaissance des périodes d'exposition afin de se protéger. Pour cela il est nécessaire de mieux connaître la réalité locale de la floraison des végétaux allergisants.</p>		
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Créer et animer un réseau d'observateurs sentinelles des pollens (agents des espaces verts et citoyens) sur l'ensemble du Pays de Brest, à partir de celui initié par Brest Métropole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de sensibilisation par EPCI • Formation par EPCI, pour les volontaires sentinelles • Visites de repérage des espèces, à la demande • Suivi du réseau 		
PILOTE DE L'ACTION	Brest métropole : service écologie urbaine Capt'Air EPCI (CLS et espaces verts) Pôle métropolitain	PARTENAIRE(S)	EPCI, centres sociaux, CH, CPTS, Maisons de santé
PUBLIC(S) VISE(S)	Population générale	TERRITOIRE(S) CONCERNE(S)	Pays de Brest
CALENDRIER PREVISIONNEL	2 EPCI par an	LIEN AVEC D'AUTRES PROJET OU PLANS D' ACTIONS	PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
FINANCEMENT/BUDGET	ARS, EPCI		

<p>DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • INDICATEURS DE SUIVI • OUTILS 	<p><u>Indicateurs de suivi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions et actions de sensibilisation, de communication • Nombre d'adhérents au réseau • Nombre de partenaires associés au projet • Satisfaction des participants <p><u>Outils</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnet de bord
<p>POINTS DE VIGILANCE, RISQUES IDENTIFIES, DIFFICULTES PREALABLES A LEVER.</p>	<p>Il est important que les personnes allergiques soient diagnostiquées : un partenariat avec des allergologues est à penser.</p>